

## **SESSION ORDINAIRE DU 3 MARS 2008 À 20:00 HEURES :**

À la session ordinaire tenue le 3 mars 2008 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Nathalie Bresse, Patrick Langlois, Valérie Roy et Donald Lachance sous la présidence du maire M. Fabien Morin.

La conseillère Sylvie Boucher est absente.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la session ordinaire à 20:02 heures.**

#### **2008-03-45 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
  - 3.1** séance régulière du 4 février 2008
- 4. 1<sup>ère</sup> période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de correspondances
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions**
    - 7.1.1 Liste des comptes à payer
    - 7.1.2 Dépôt de la liste des chèques émis dans le mois
    - 7.1.3 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter**
    - 8.1.1 Nomination au CRSBP de l'Estrie
    - 8.1.2 Procuration au Gouvernement du Québec
    - 8.1.3 Banque d'Heures à la Compagnie Infotech
    - 8.1.4 Inscription au Congrès 2008 de la COMBEQ
    - 8.1.5 Nomination des délégués loisirs pour l'année 2008
    - 8.1.6 Mandat au Maire pour négocier l'achat d'un terrain
    - 8.1.7 Terrain de jeux Parc Pomerleau
    - 8.1.8 Réparation au Chalet du Parc Pomerleau
    - 8.1.9 Cession de la rue de Steve Leblanc
    - 8.1.10 Conditions d'embauche du Directeur général / Secrétaire-trésorier
    - 8.1.11 Subvention à la Corporation des Loisirs
    - 8.1.12 Résolution d'appui à la Municipalité de Cookshire-Eaton
    - 8.1.13 Achat d'un tracteur
- 9. 2<sup>ième</sup> période de questions**
- 10. Adoption des règlements**

Aucun / None
- 11. Avis de motion à donner**
  - 11.1 Modifiant le règlement no. 417 – concernant le coût des raccordements des services d'aqueduc et d'égout.**

**11.2 Modifiant le règlement no. 380 – relatif aux dérogations mineures**

**11.3 Modifiant le règlement no. 515 – décrétant l'imposition des taxes, permis et tarification pour l'année 2008**

**12. Varia affaires nouvelles**

**13. 3ième période de questions**

**14. Levée de l'assemblée**

**15. Prochaine séance régulière : Lundi, le 7 avril 2008 à 20H00**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyée par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance régulière du 3 mars 2008 soit approuvé avec les ajouts suivants :

- 8.1.14 Sacs à emplettes (*point de discussion seulement*)
- 8.1.15 Embauche d'un étudiant à l'environnement
- 8.1.16 Dépôt et acceptation du Règlement de la Régie des Incendies sur la tarification des services

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-46 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2008 soit approuvé et adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (DÉBUT 20H05) :**

**Monsieur Alphonse Bouffard**

Est-ce possible d'avoir un escompte si les gens paient leur compte de taxe en un versement (comme la Ville de Sherbrooke) ?

**Monsieur Conrad Couture**

Est-ce possible que l'entretien du chemin Gendron soit fait l'hiver (dénouement) ? Il mentionne que la demande a été faite par écrit à l'Hôtel de ville, il dépose une copie de la lettre aux membres du conseil.

**Monsieur Normand Galarneau**

Il demande le coût d'installation et de l'abonnement pour l'Internet Haute vitesse par fibre optique (réseau de la MRC) et quel est le terme du contrat ?

**Madame Michèle Thériault**

Est-ce que la mezzanine a été détruite ?

Quels sont les coûts des plans d'ingénieur pour la mezzanine ?

Quels sont les estimés de rénovation de la mezzanine ?

Au dernier budget, deux fonds de réserve ont été créés, est-ce la bonne méthode de faire par résolution ?

Est-ce que les rapports d'inspection des chemins d'hiver exigés par le MTQ sont faits par l'entrepreneur ?

Selon le rapport des indicateurs de gestion, est-ce que l'on investi les bons montants dans la voirie ?

Est-ce que le règlement d'emprunt de 1, 000,000.\$ est fait ?

**FIN DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H45.**

**LISTE DE CORRESPONDANCE POUR LE MOIS DE : FÉVRIER 2008**

- Groupement Forestier Coopératif St-François – Liste des travaux d'aménagement forestiers réalisés sur le territoire.
- Lettre de la Mutuelle des Municipalités du Québec – Société en Commandite Biron.
- Lettre de Lague, Ravenelle & Associés Inc. – Réclamation de M. André Désilets.
- Lettre de la MRC du Haut-St-François – Pacte rural 2 (2007-2014).
- Lettre du Ministère des Transports-liste des ponts municipaux que le Ministère a repris la gestion.
- Rapport d'intervention de la CSST relative à une plainte.
- Lettre du Ministère des Affaires municipales et des Régions-injection de somme supplémentaire pour la mise à niveau des HLM.
- Lettre de l'Office de la langue française.
- Lettre du Ministère des Transports donnant les directives concernant l'entretien des ponts.

**2008-03-47 COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyée par la conseillère Valérie Roy **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du **29 février 2008** au montant de **45,542.24\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DANS LE MOIS:**

Dépôt de la liste des chèques émis entre le 1<sup>er</sup> et 29 février 2008 par le directeur général/secrétaire-trésorier au montant de **57,716.65\$**.

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL:**

En vertu de l'article no. 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose une mise à jour devant le conseil municipal des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

**2008-03-48** <sup>8.1.1</sup> **NOMINATION AU CRSBP DE L'ESTRIE :**

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'entente avec le (CRSBP) Conseil régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie, la municipalité doit nommer un responsable et un représentant qui auront le droit de vote lors des assemblées;

**CONSIDÉRANT QU'** il n'est pas obligatoire que les deux personnes soient des membres du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Valérie Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** **Donald Lachance** soit nommé responsable et que **Isabelle De Chantal** soit nommée représentante et qu'ils représentent et agissent pour la municipalité d'Ascot Corner au CRSBP de l'Estrie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-49** <sup>8.1.2</sup> **PROCURATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général / secrétaire-trésorier et la technicienne en comptabilité sont deux nouveaux employés;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important que le formulaire MR-69 « Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation » soit rempli et signé par monsieur le Maire pour les deux personnes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par la conseillère Valérie Roy **ET RÉSOLU QUE** les deux formulaires MR-69 soient complétés et signés par monsieur le Maire afin de donner l'autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation à monsieur Daniel St-Onge et madame Brigitte April.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-50** <sup>8.1.3</sup> **BANQUE D'HEURES À LA COMPAGNIE INFOTECH :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu un roulement de main d'œuvre dans le service de comptabilité durant l'année 2007;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important que la technicienne en comptabilité ait la formation et le support nécessaire pour accomplir ses tâches avec le système informatique de la Compagnie Infotech;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Valérie Roy, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU** d'acheter une banque de 15 heures au coût de 825.00\$ plus taxes pour finaliser l'aide technique et la formation pour la taxation, les mises à jour du rôle d'évaluation et le système de paie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-51** <sup>8.1.4</sup> **INSCRIPTION AU CONGRÈS 2008 DE LA COMBEQ :**

**CONSIDÉRANT QU'** il est important que le technicien en urbanisme et environnement assiste au congrès annuel de l'association COMBEQ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Patrick Langlois, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** le technicien en urbanisme et en environnement monsieur Guy Besner assiste au congrès de la COMBEQ les 17, 18 et 19 avril 2008 et que les frais d'inscription, de repas, d'hébergement et de transport soient payés par la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-52** <sup>8.1.5</sup> **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS LOISIRS POUR L'ANNÉE 2008 :**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Loisir de la MRC du Haut-St-François invite la municipalité à nommer deux délégués à chaque année pour la représenter au sein du comité;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux délégués doivent être nommés comme suit : un élu municipal et un bénévole;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Patrick Langlois **ET RÉSOLU QUE** le conseiller **Donald Lachance** et la bénévole **Ghislaine Grante** soient nommés délégués par le conseil municipal pour représenter la municipalité au Comité Loisir de la MRC du Haut-St-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2008-03-53** <sup>8.1.6</sup> **MANDAT AU MAIRE POUR NÉGOCIER L'ACHAT D'UN TERRAIN :**

**CONSIDÉRANT QU'** il est important d'acheter un terrain pour la construction éventuelle d'un garage municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le Maire demande un mandat l'autorisant à négocier au nom du conseil, l'achat d'un terrain pour la construction éventuelle d'un garage municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat est seulement pour négocier au nom du conseil, l'achat d'un terrain pour la construction éventuelle d'un garage municipal et non de procéder à l'achat;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre finale devra être approuvée par le conseil avant de conclure la transaction;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le mandat autorisant monsieur le Maire à négocier au nom du conseil, l'achat d'un terrain pour la construction éventuelle d'un garage municipal et que l'offre finale devra être approuvée par le conseil avant de conclure la transaction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-54 <sup>8.1.7</sup> **TERRAIN DE JEUX PARC POMERLEAU :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a déjà une résolution # 2007-05-150 autorisant à procéder aux travaux d'ensablement pour les structures de jeux du Parc Pomerleau;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu des soumissions demandées au mois d'octobre 2007;

**CONSIDÉRANT QUE** deux entrepreneurs ont répondu à la demande, Excavation Normand Bouchard 155.00\$ du voyage plus taxes et Excavation Steve Leblanc 180.00\$ du voyage plus taxes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse, **ET RÉSOLU QUE** le contrat soit donné à Excavation Normand Bouchard au coût de 155.00\$ du voyage plus taxes pour 30 voyages et que les travaux soient faits au printemps 2008.

Dépense totale de \$ 5,248.92 taxes incluses.

Poste budgétaire 02-701-50-522.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-55 <sup>8.1.8</sup> **RÉPARATION AU CHALET DU PARC POMERLEAU :**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a déjà une résolution # 2007-11-371 autorisant à procéder au changement de la porte du 2<sup>ième</sup> étage du chalet au parc Pomerleau;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu des soumissions demandées;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** le contrat pour le changement de la porte au 2<sup>ième</sup> étage du chalet au parc Pomerleau et divers travaux de rénovation soient donnés à « Les Constructions Manick Royer Inc. au coût de 7,980.00\$ plus taxes et que les travaux soient effectués au printemps 2008.

Poste budgétaire 02-701-50-522

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

2008-03-56 <sup>8.1.9</sup> **CESSION DE LA RUE DE STEVE LEBLANC :**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les travaux d'ouverture de rue ont été faits et acceptés par les ingénieurs du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les servitudes nécessaires seront faites et enregistrées lors de la signature des documents de cession de la rue;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance, appuyé par le conseiller Patrick Langlois **ET RÉSOLU QUE** toutes les servitudes nécessaires et les documents de cession de la rue soient préparés par un notaire et que les frais soient payés par la municipalité et que l'entretien d'hiver (déneigement) sera fait seulement, lorsqu'il y aura des constructions de maison.

**QUE** monsieur le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient mandatés pour signer les documents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-57 <sup>8.1.10</sup> **CONDITIONS D'EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :**

**CONSIDÉRANT QU'** il est important de confirmer par résolution du conseil les conditions d'embauche du directeur général / secrétaire-trésorier concernant le plan de retraite et le régime d'assurance groupe;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Valérie Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** monsieur Daniel St-Onge, directeur général / secrétaire-trésorier, a été embauché avec les conditions qu'il peut adhérer au régime de retraite et au régime d'assurance groupe immédiatement à son embauche. Donc pour des raisons administratives l'adhésion aux deux régimes sera effective au 1<sup>er</sup> mars 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-58 <sup>8.1.11</sup> **SUBVENTION À LA CORPORATION DES LOISIRS :**

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la subvention inscrit au budget 2008 pour la Corporation des Loisirs est de 10,000\$.

**CONSIDÉRANT QU'** il y a aucune somme de versée durant l'année 2008;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** le versement de la subvention pour l'année 2008 soit versé à la Corporation des Loisirs d'Ascot Corner pour un montant de 10,000\$.

Poste budgétaire # 02-700-00-970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-59 <sup>8.1.12</sup> **RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE COOKSHIRE-EATON :**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Ascot Corner avec 4 autres municipalités travaille pour implanter le projet « Sentinelle »;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ce projet il faut embaucher des étudiants en technique policière et que la municipalité de Cookshire-Eaton veut faire la demande de subvention à Emploi Canada;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Valérie Roy, appuyé par le conseiller Patrick Langlois **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner appui la municipalité de Cookshire – Eaton dans sa demande de subvention à Emploi-Canada pour le projet « Sentinelle ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-60

8.1.13

**ACHAT D'UN TRACTEUR :**

**CONSIDÉRANT QUE** le tracteur actuel demande des réparations et que la valeur du tracteur est moindre;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Ascot Corner veut acheter un nouveau tracteur pour le déneigement des trottoirs et autres travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu trois prix pour des tracteurs et des équipements similaires;

Les Équipements Veilleux Inc.	34,904.32 \$
Les Distributions Payeur Inc.	30,395.00 \$
PAC usagé (2004)	25,000.00 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner achète le tracteur de « Les Distributions Payeur Inc » au montant de **30,395.00\$ plus taxes et que ce montant soit pris à même le surplus libre.**

Et que les démarches soient prises pour vendre le tracteur existant ainsi que les équipements par offres publiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-61

8.1.15

**EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT – ENVIRONNEMENT :**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'étude dans le secteur commercial, compostage et Éco-Centre doit être finalisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Patrick Langlois, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner embauche un étudiant en environnement pour finaliser l'étude et l'implantation d'un projet dans le secteur commercial, compostage et écho centre. L'embauche soit faite selon les besoins pour un maximum de 8,000\$ selon le budget 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2008-03-62

8.1.16

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DE LA RÉGIE INCENDIE SUR LA TARIFICATION DES SERVICES :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie incendie a accepté un règlement sur la facturation et tarification des services aux citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement doit être déposé et accepté par la municipalité;



**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Valérie Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner accepte le règlement de la Régie incendie sur la facturation et la tarification des services aux citoyens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (DÉBUT 21H10) :**

**Monsieur Michel Carbonneau**

Depuis quand le budget de subvention de la Corporation des Loisirs existe ?

Est-ce que le montant de 30,000\$ a toujours été le même ?

Concernant l'achat du tracteur au montant de 30,395\$ était-il prévu au budget 2008 ?

Si non à quel endroit on prend l'argent ?

Concernant l'achat d'un terrain, est-ce que la construction du garage va suivre ?

**Monsieur Paul-Émile Laliberté**

Est-ce que les bornes fontaines sont inspectées régulièrement ?

Il y a une borne fontaine au 5918 Route 112 qui est défectueuse depuis plusieurs années.

**Monsieur Michel Galarneau**

C'est quoi le CRSBP de l'Estrie ?

Est-ce que le contrat de déneigement est fixe ?

Comment le choix de l'achat du tracteur entre le neuf et l'usagé s'est fait ?

**Madame Michèle Thériault**

Quel a été le processus d'appel d'offre pour les achats de 25,000\$ et plus ?

Elle discute de la déclaration de monsieur le Maire dans le journal La Tribune, concernant le règlement d'emprunt de 1,000,000\$ et les subventions à venir.

Elle demande s'il y a des travaux prévus pour le parc Goddard ?

**Monsieur Michel Carbonneau**

Il mentionne que lorsque les travaux de voirie pour 237,000\$ n'ont pas été faits, c'est parce qu'il manquait du personnel et non par de la mauvaise volonté du conseil.

**FIN DE LA DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H30.**

**AVIS DE MOTION – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 417 CONCERNANT LE COÛT DES RACCORDEMENTS DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Nathalie Bresse qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement modifiant le règlement no. 417 – concernant le coût des raccordements des services d'aqueduc et d'égout.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

**AVIS DE MOTION – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 380 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES :**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Donald Lachance qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement modifiant le règlement no. 380 relatif aux dérogations mineures, article 3.4.1, demande adressée au conseil de la municipalité.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

**AVIS DE MOTION – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 515 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2008**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Valérie Roy qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement modifiant le règlement no. 515 décrétant l'imposition des taxes, permis et tarification pour l'année 2008.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

**3<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (DÉBUT 21H35) :**

**Monsieur Conrad Couture**

Il demande un suivi concernant sa demande pour l'entretien du chemin Gendron.

**FIN DE LA TROISIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H37.**

**2008-03-63 LEVÉE DE LA SESSION :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nathalie Bresse, la levée de la séance régulière à 21H37.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 7 AVRIL 2008 À 20H00.**

---

Dir. gén. et secr.-trés.

---

Maire